

District 112 D



ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES



BIENVENUE !

Documentation réalisée par

Les Commissions Global Leadership Team & Global Membership Team du District 112 D

Afin d'aider les Clubs à accueillir comme il se doit leur(s) nouveau(x) membre(s), les Commissions GLT & GMT du District 112 D vous proposent quelques outils et recommandations.

En conformité avec les statuts internes du Club ou de ses us et coutumes, le Parrain veillera à compléter la **DEMANDE D'ADMISSION** du Nouveau Membre (*voir Annexe 1*). Ce document contient les éléments minimums pour présenter un candidat à la Commission d'Admission du Club.

Après l'admission et toujours suivant les modalités prévues par le Club, une **information du Nouveau Membre** est souhaitée. Le Parrain est bien sûr le plus indiqué pour donner cette information. Pour l'y aider, nous avons édité « **LA PLAQUETTE DU NOUVEAU MEMBRE** » (*téléchargeable sur le site du District > onglet « Outils »*) qui sera remise avec l'insigne lors de la cérémonie d'intronisation.

La Commission GLT organise régulièrement des sessions d'accueil et d'information pour les Nouveaux Membres où ils seront chaleureusement invités.

La **CEREMONIE D'INTRONISATION** (*voir Annexe 2*) doit être un moment solennel dans le Club. Elle sera préparée par le responsable du Protocole avec le Président et le(s) Parrain(s). Drapeaux et Charte du Club seront exposés. Le Président de Zone, les Clubs voisins, amis, jumeaux... seront informés de la manifestation.

La **TROUSSE DU NOUVEAU MEMBRE** (*voir Annexe 3*) sera également remise à cette occasion. Un contenu vous est proposé dont une partie doit être commandée avec un minimum de préavis auprès du Responsable des Supplies du District 112 D, et une partie fournie par le Club.

Le Secrétaire du Club fera alors le nécessaire pour enregistrer le Nouveau Membre via le « Directory On Line » qui se trouve sur le site internet du Multiple District 112 puis ajustera le RME (relevé mensuel des effectifs) en faisant attention aux 3 jours d'acceptation réservés au District.

Si ce n'est fait, il inclura le nom du Membre intronisé dans les listes de distribution et d'information du Club.

Le Trésorier du Club, récoltera la cotisation due au Lions Clubs International et aux Districts après avoir reçu les décomptes respectifs. Il remettra la carte de Membre après le paiement.

Nous sommes persuadés que ces documents vous aideront à organiser, le mieux possible, cette admission et intronisation de vos Nouveaux Membres.

Mais cela ne remplacera pas la recherche régulière de Membres de qualité que votre Club doit mener afin de garantir la pérennité du Club, de ses bras et ses moyens de Servir !



Nom du Club Lions :

Prénom et Nom du Parrain du Candidat :

PRESENTE A L'ADMISSION DU CLUB

Prénom : Initiale du 2^{ème} prénom :

Nom de famille : Titre :

Sexe : masculin - féminin

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Nom de la société : Adresse :

Téléphone professionnel : Courriel professionnel :

Secteur professionnel :

Prénom et Nom du partenaire : Lion : O / N

Si partenaire est Lion : n° d'affiliation : Nom du Club : Numéro Club :

Adresse :

Ville : CP : Pays :

Téléphone fixe : Télécopie :

Téléphone portable : Courriel :

EN QUALITE DE :

Nouveau Membre

Ancien Membre démissionnaire

Membre transféré - Nom de l'ancien Club :

Numéro d'affiliation : Numéro de l'ancien Club :

Membre de famille

Membre étudiant

Léo actuel ou ancien

Jeune adulte

Fait le :

Signature du Parrain

.....

La Cérémonie d'Intronisation symbolise le commencement du service de la part du Nouveau Lion. Elle peut aussi assurer le maintien à long terme de ce Membre. Une cérémonie bien conçue, suivie d'une orientation soigneusement présentée et la participation à des activités importantes et intéressantes, encourageront le Nouveau Membre à continuer à jouer un rôle actif dans son Club.

MODELE DE CEREMONIAL

1. PRESENTATION

Chers Amis,

Aujourd'hui est un grand jour !

En effet, nous allons commencer notre Cérémonie d'Intronisation au cours de laquelle nous accueillerons nouveau(x) membre(s) au sein de notre Club.

J'appelle donc : que j'invite à se lever et s'approcher. J'invite également le / les parrain(s) à les accompagner.

2. BIENVENUE

Cher(s) Ami(s), au nom des Officiels et des Membres du Lions Club je tiens à te dire / vous dire combien nous sommes heureux que tu sois / vous soyez parmi nous à cette réunion. Tu as / vous avez été invité(s) à devenir Membre(s) et nous sommes tous très fiers que tu as / vous avez accepté l'affiliation dans notre Club et dans le Lions Clubs International.

L'appartenance au Lions Clubs est un privilège. Tu as / vous avez rejoint la plus grande et la plus active des organisations de clubs services dans le monde : un groupe de 1,4 millions d'hommes et de femmes dans 46.000 clubs actifs dans 207 pays et aires géographiques. Ces personnes veulent avoir un effet positif sur la communauté.

Grâce à ton / à votre affiliation, tu aideras / vous aiderez votre Club à rendre service aux personnes moins favorisées de notre communauté et dans tous les pays du monde.

3. HISTOIRE DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Tu hérites / vous héritez d'une longue histoire de service qui remonte à 1917, lorsque le Lions Clubs International a commencé par le rêve de Melvin Jones, un courtier en assurance de Chicago. Melvin Jones était convaincu que les cercles d'affaires locaux devaient élargir leur rayon d'action et, au lieu de se concentrer exclusivement sur les avantages professionnels, envisager d'améliorer la communauté et le monde entier.

Il leur a proposé sa devise, qui fut entendue :

« On ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre »

Depuis lors, les Lions offrent bénévolement leur temps et leurs talents pour répondre aux besoins là où ils se manifestent. Les Lions se dévouent tout particulièrement aux œuvres en faveur des personnes défavorisées. Cécité, Rougeole, Assuétudes et autres fléaux sont combattus par les Lions.

Notre devise « **NOUS SERVONS** » illustre parfaitement le dévouement des Lions de tous les pays.

Ton / votre affiliation au Lions Club nous aidera à continuer cette tradition de service pendant de nombreuses années.

4. HISTOIRE DE NOTRE CLUB

Notre Club a été créé en la Charte qui est ici, signée le par les Fondateurs du Club, rappelle ce moment et l'engagement que nous avons pris : Aider les personnes dans le besoin avec des projets comme et, ainsi que d'autres associations que tu apprendras / vous apprendrez à connaître.

Le LC s'est engagé à soutenir des œuvres sociales de qualité exemplaire. (*ici, rappel des grands moments de votre Club ; ajoutez des renseignements pertinents sur votre Club et l'excellent travail qu'il a accompli dans la communauté*).

5. RAPPEL DES REGLES DU LIONISME

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à tous les Lions, ici présents, **Le Code de l'Ethique des Lions** auquel chacun a adhéré lors de sa remise d'insigne et auquel toi / vous aussi, Cher / Chers Ami(s) tu vas / vous allez adhérer pleinement.

Pour cela, je passe la parole à : (*à faire lire par un Membre du Club par exemple, l'animateur censeur ou le dernier Membre intronisé...*)

CODE DE L'ETHIQUE LIONS

- **M'efforcer de mériter une bonne réputation dans l'exercice de mes activités, qu'elles soient professionnelles ou privées ;**
- **Rechercher le succès mais par des moyens loyaux et honnêtes ;**
- **Me rappeler qu'il n'est pas nécessaire pour réussir de nuire aux autres ou de leur porter préjudice ;**
- **Chaque fois que la correction de mes attitudes ou de mes actes est mise en doute, accepter de lever ce doute même au détriment de mes propres intérêts ;**
- **Considérer que l'amitié est une fin et non un moyen ;**
- **Garder toujours présentes à l'esprit mes obligations envers la communauté à laquelle j'appartiens et lui consacrer d'une manière désintéressée le maximum de mes possibilités matérielles, intellectuelles et morales ;**
- **Venir en aide, en toutes circonstances, à ceux de mes semblables qui se trouvent dans la détresse ;**
- **Etre prudent dans mes critiques mais encourager avec générosité ; construire et non détruire.**

Tout ceci afin de répondre aux objectifs du Lionisme (*éventuellement*)

LES OBJECTIFS DU LIONISME

- **Créer et développer** un esprit de compréhension entre les peuples du monde ;
- **Promouvoir** des principes de bonne gouvernance et de bonne citoyenneté ;
- **S'investir** activement dans le bien-être civique, culturel, social et moral de la communauté ;
- **Unir** les clubs par des liens d'amitié, de fraternité et de compréhension mutuelle ;
- **Fournir un lieu de rencontre** permettant la libre discussion sur tous les sujets d'intérêt général, à l'exception toutefois des sujets de politique partisane ou d'ordre religieux ;
- **Encourager** les individus animés par un esprit de communauté à servir leur communauté sans rétribution financière, stimuler l'efficacité et promouvoir des normes élevées de déontologie dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.

6. ENGAGEMENT

« Puisque tu as / vous avez exprimé le désir de t' / vous affilier à ce Club et par lui, à l'Association Internationale des Lions Clubs, je te / vous demande de bien vouloir répondre à mes questions par un simple OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS ».

« **Acceptes-tu / Acceptez-vous aujourd'hui de devenir Membre(s) du Lions Club** _____, sachant que tu acceptes / vous acceptez, par là même, de participer à toutes les activités de ce Club ? - **OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS** »

« **T'engages-tu / vous engagez-vous dans la limite de tes / vos possibilités, à suivre les Règles de conduite Lions, à assister aux réunions et à contribuer pour ta / votre juste part aux programmes de ton / votre Club, de ton / votre District et à ceux de l'Association Internationale des Lions Clubs ? - OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS** »

Tu es / vous êtes maintenant Membre(s) du Lions Club _____

7. REMISE DE L'INSIGNE

En cas de présence d'un responsable Lions (Gouverneur, PZ...) vous pouvez l'inviter à remettre l'insigne au / aux candidat(s)

J'invite ton / votre parrain à te/vous remettre l'insigne qui témoigne de ton/votre appartenance à notre Association.

8. DECLARATION DE CLOTURE

Ami / Amis Lions _____

Je t' / vous invite à porter fièrement cet insigne car il représente ton/votre affiliation à la plus grande organisation de service-clubs, à une association qui a une tradition de service en répondant aux besoins à travers le Monde.

Permetts-moi / permettez-moi de te/vous féliciter et de t' / vous accueillir dans la plus prestigieuse des organisations philanthropique... **L'Association Internationale des Lions Clubs.**

Au nom du Club, je te / vous remets ton / votre Certificat Officiel d'Affiliation et ta / votre trousse de Nouveau Membre, qui t' / vous aidera à bien commencer ta/votre vie de Lion.

Nous sommes très fiers et heureux de t' / vous avoir parmi nous comme Membre(s) du Lions Club _____

La Trousse du Nouveau Membre comprendra 3 parties.

PARTIE 1. – Informations du Lions International

- a. Une brochure sur l'Association envoyée par Oak Brook ;
- b. Un certificat d'affiliation à compléter, à dater et à signer par le Président du Club ;
- c. Un autocollant pour voiture ;
- d. Un insigne de cérémonie ;
- e. Une farde à rabat.

PARTIE 3. – Informations du Club

- a. Un fanion du Club ;
- b. Une copie des statuts et du règlement d'ordre intérieur du Club ;
- c. Une fiche de présentation du Club (*voir Annexe 4*)

Vous complétez cette Trousse avec l'Annuaire Lions de l'année.

OÙ, COMMENT ?

Vous pourrez obtenir la **PARTIE 1** en vous adressant à la personne responsable des Supplies (*fanions, insignes, awards...*). Contact via le site internet du District 112 D > www.lions112d.be > services > « cadre fanions, insignes, awards ».

Important : Au niveau du District 112 D, votre commande doit être passée ou envoyée une bonne quinzaine de jours avant la cérémonie !

Vous devrez constituer la **PARTIE 3** vous-mêmes.

1. INFORMATION GENERALE

1. Prénom et Nom du Candidat :
2. Prénom et Nom du Parrain :
3. Nom du Club :
4. Date de la remise de Charte du Club :
5. 1^{er} Club parrain du Club :
6. 2^d Club parrain du Club :
7. Nom(s) du (des) Club(s) Filleul(s) :
8. Nom(s) du (des) Club(s) Jumelé(s) :
9. Nom(s) du (des) Club(s) Contact(s) :
10. Zone n° :
11. Nom des Clubs de la Zone :
LC
- LC
- LC
- LC
- LC
- LC
- LC
- LC
- LC
12. Site web du Club : <http://>
13. District 112 D - site web du District : <http://www.lions112d.be>
14. Multiple District 112 - site web du Multiple District : <http://www.lionsinternational.be>
15. Lions Clubs International - site web : <http://www.lionsclubs.org/FR/index.php>

2. INFORMATION SUR LES REUNIONS

1. Première réunion du mois, le :
- Lieu de la Réunion :
2. Seconde réunion du mois, le :
- Lieu de la Réunion :

3. INFORMATION SUR LA HIERARCHIE DANS LE CLUB – Année :

- ✓ Président :
- ✓ Immédiat Past Président :
- ✓ 1^{er} Vice-Président :
- ✓ 2^{ème} Vice-Président :
- ✓ Secrétaire :
- ✓ Trésorier :
- ✓ Protocole :
- ✓ Président de l'Effectif :
- ✓ Webmaster :
- ✓ Censeur :
- ✓ Commissions :
 - Activités :
 - Actions Sociales :
 - Admissions :
 - Autre(s) :

4. INFORMATION SUR LES COTISATIONS (au 30 juin 2018)

- a) Cotisation internationale « Oak Brook » **43 \$,-** annuel
- b) Cotisation nationale « Multiple District » **55 €,-** annuel
- c) Cotisation du District 112 D **39 €,-** annuel

Ces cotisations sont perçues semestriellement. Des réductions peuvent être accordées à certaines conditions. Un droit d'entrée est également perçu, au prorata de l'année en cours, lors de la date d'inscription du nouveau Membre. Ce droit est actuellement de 25 \$,-
Une cotisation annuelle de Zone, de quelques euros, pourrait être perçue selon la décision des Clubs formant cette Zone. Dans ce cas, elle vise principalement le financement pour une participation à une Convention Internationale ou à un Forum Européen.

5. INFORMATION SUR LES ACTIONS SOCIALES DU CLUB

Actions sociales soutenues depuis la création du Club :

1. Principale(s) :

2. Ponctuelle(s)

3. Montant total des dons octroyés :

6. INFORMATION SUR LES ACTIVITES LUCRATIVES DU CLUB

1. Récurrente(s) :

2. Ponctuelle(s)

7. INFORMATION SUR LES MEMBRES DU CLUB

Pour ce point, il est conseillé au Secrétaire du Club de prévoir soit, un trombinoscope comportant tous les Membres du Club soit, d'imprimer la liste de Membres du Club via l'application « Directory on Line » du site internet du MD 112.

7.1. INFORMATION SUR LES MEMBRES DE LA BRANCHE DU CLUB

En ce cas, même remarque que ci-dessus.

8. INFORMATION SUR LES MEMBRES AYANT OU AYANT EU UNE FONCTION EXTERIEURE

1. Fonction(s) à la Zone et / ou à la Région :

2. Fonction(s) au District et / ou au Multiple District :